

**L'HOMME**

**L'Homme**

Revue française d'anthropologie

179 | 2006

Des raisons du terrain

---

Marie-Élisabeth Handman & Janine Mossuz-Lavau,  
eds, *La Prostitution à Paris*

Paris, La Martinière, 2005, 414 p., bibl.

Maryse Jaspard

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/2461>

DOI : 10.4000/lhomme.2461

ISSN : 1953-8103

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 septembre 2006

Pagination : 296-299

ISSN : 0439-4216

**Référence électronique**

Maryse Jaspard, « Marie-Élisabeth Handman & Janine Mossuz-Lavau, eds, *La Prostitution à Paris* », *L'Homme* [En ligne], 179 | 2006, mis en ligne le 07 juillet 2006, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/2461> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lhomme.2461>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© École des hautes études en sciences sociales

---

# Marie-Élisabeth Handman & Janine Mossuz-Lavau, eds, *La Prostitution à Paris*

Paris, La Martinière, 2005, 414 p., bibl.

Maryse Jaspard

---

- 1 CONDENSÉ d'un important matériau ethnographique réuni entre octobre 2002 et mars 2004, à la demande de la Mairie de Paris, cet ouvrage collectif réalisé par dix anthropologues et sociologues profile les réalités quotidiennes de la prostitution parisienne, en confrontant « des données, des faits, des histoires de vie ». À l'issue de ce travail de terrain sur les lieux mêmes de la prostitution parisienne, des longs et nombreux entretiens avec des personnes prostituées, ou avec des clients, les chercheur(e)s se positionnent dans une approche réglementariste de la prostitution, et dénoncent les ravages d'une répression hypocrite et xénophobe pour les soi-disant sécurité, dignité et santé des personnes prostituées.
- 2 Sous un mot banal et des plus usés, la prostitution, phénomène complexe, est un kaléidoscope de pratiques suscitant d'âpres polémiques. Ainsi questionner la prostitution fige le milieu féministe en deux camps retranchés. Selon la thèse abolitionniste, pour qui elle ne saurait être un travail sexuel ressortissant du droit à la vie privée, la prostitution, négation de leur dignité, est une violence contre les femmes, victimes aliénées de la domination masculine. Selon d'autres philosophies, la prostitution exercée librement est une activité que la société ne saurait stigmatiser. En conséquence, si l'on accorde aux prostitué(e)s des droits sociaux, si, l'ayant encadrée comme toute catégorie professionnelle, l'on définit leur activité comme une source légale de revenus, la vente des services sexuels n'est pas, nécessairement, synonyme d'esclavage. Mais il est indispensable d'appréhender le rôle respectif de la classe, du genre et de l'ethnicité dans le phénomène prostitutionnel, sans oublier l'importance grandissante des femmes dans l'internationalisation des migrations.
- 3 S'il convient de parler des prostitutions, de cartographier ainsi un univers polymorphe, le chiffrage, comme dans nombre de réalités sociales, est un écueil difficile à franchir

malgré les données officielles. Toutefois il est possible d'estimer qu'entre 15 000 et 18 000 personnes vivent du commerce sexuel en France.

- 4 L'ouvrage s'articule en trois parties : après description du contexte de l'activité prostitutionnelle est donnée une présentation de la réalité quotidienne des prostituées, tant femmes, hommes que transgenres ; nombre de problèmes propres à ces univers – clientèle, violence, sexualité, nationalité – sont longuement détaillés en dernière instance.
- 5 Ce livre est troué par l'astre noir d'une loi nouvelle, loi sur la sécurité intérieure en date du 18 mars 2003 qui, pour frapper le proxénétisme, multiplie les entraves à l'encontre de populations déjà bien trop exposées professionnellement, organise le trouble parmi une population déjà très vulnérable. Désormais, le racolage, même passif, définit un délit ; asepsie policière proscrivant les prostitué(e)s dans une clandestinité dangereuse, les bannissant vers des espaces encore plus blafards. Quels que soient les spécificités de leur travail, leur rituel professionnel, leurs prestations sexuelles, les prostitué(e)s subissent une diminution de leurs revenus, une dégradation de leurs conditions d'exercice, tandis que leur clientèle se raréfie (Johanne Verdier).
- 6 Réprimer les femmes prostituées est-ce les protéger, est-ce les soustraire à l'hydre du proxénétisme ? Au servage qu'imposent les organisations criminelles doit-on adjoindre l'humiliation policière ? En sanctionnant les prostituées, la loi martèle qu'elle entend priver le proxénétisme de ses sources de profit, mais punir les personnes prostituées afin de tarir le flot des trafics dont se nourrit la traite n'est-ce pas les jeter, affaiblies, au péril des impasses, et, brouillant la pratique, les rendre plus vulnérables à la violence et aux exigences des clients ? Quant à détruire ainsi la complexité financière des organisations maffieuses...
- 7 Aujourd'hui être prostituée en France c'est, à 80 %, être femme d'origine étrangère, donc femme sans existence administrative, sans protection sociale, et bien souvent sans aucune connaissance de la langue. Voulu outil de répression de l'immigration, la loi sur la sécurité intérieure permet qu'à l'encontre de tout étranger interpellé pour racolage, et quelle que soit la régularité de son séjour, soit appliquée non une procédure judiciaire, mais une procédure administrative d'éloignement du territoire. Ainsi transparissent, en filigrane, les mécanismes d'une politique discriminatoire et xénophobe : « Il faudra un jour admettre que le principe de la fermeture des frontières à l'immigration de travail est inefficace pour empêcher les étrangers de venir et rester sans autorisation sur le territoire français et permet leur exploitation à l'égard du Droit. Les trafiquants et les proxénètes feraient-ils autant de victimes si l'immigration du travail était possible ? »
- 8 Enchevêtrement de femmes, d'hommes, de travestis, de transsexuelles, opérées ou non, imbroglio de pratiques sexuelles, confluent de nationalités diverses, la prostitution est un univers complexe. En quoi une jeune Albanaise, apeurée dans l'obscurité des boulevards, est-elle collègue d'une call-girl confinée dans le luxe d'un palace ?
- 9 Par quels itinéraires des jeunes femmes étrangères, connaissant seulement un vocabulaire professionnel des plus restreints, sont-elles arrivées dans la nuit de la prostitution parisienne ? S'agissait-il de fuir la misère de nations dévastées par la guerre, socialement déstructurées, de s'éloigner de maris violents longtemps subis ? Entrer dans l'apprentissage de la prostitution est parfois, dans l'urgence, une solution économique immédiate. Illusion de l'indépendance, tant économique que personnelle,

le proxénétisme, sous des formes variées et plus ou moins modernes, détient et terrorise environ 70 % des femmes prostituées.

- 10 On ne saurait oublier que le statut juridique des migrantes maghrébines résulte d'accords bilatéraux conclus avec les États du Maghreb, qu'elles demeurent, en France, soumises à des lois entérinant des situations de dépendance, un sexisme légal. Originellement délaissées par les politiques migratoires officielles, ignorées de tout accord de main-d'œuvre, les femmes migrantes, qui jusqu'en 1984 ne bénéficiaient pas de droits propres, n'existent que dans les secteurs les plus marginalisés, les plus féminisés, du salariat. Reléguées, pour de médiocres salaires, dans la galaxie des services ménagers, certaines femmes maghrébines glissent vers la prostitution, activité décriée mais offrant des appointements plus conséquents ainsi qu'une liberté quotidienne, une absence de contrainte horaire. Pour nombre de femmes en situation irrégulière la prostitution assure la survie ; leur espoir, après constitution d'un capital et obtention de leur régularisation administrative, est de s'en libérer : « Migration et prostitution féminine ne peuvent se comprendre séparément si l'on ne tient pas compte des rapports sociaux de sexe, de classe et d'origine, ainsi que de l'attrait des sociétés occidentales » (Nasima Moujoud, p. 288).
- 11 La criminalité organisée, à l'affût des vides juridiques du monde moderne, investit dans les médias, en colonise certains segments, impose ses divertissements, pervertit des libertés acquises, marchandise les corps. Internet qui en un premier temps donna à voir les femmes comme objets à prendre, est un carrefour dangereux, happant, dans l'architecture des réseaux, nombre de prostituées fragilisées par la clandestinité. En revanche, l'artisanat « tranquille » des hommes prostitués qui, sur leur site personnel, vantent pour mieux les vendre leurs savoir-faire/savoir-vivre à des clientes hétérosexuelles, ne risque guère d'être phagocyté par des monopoles mafieux en quête incessante de captives.
- 12 Mosaïque de pratiques, la prostitution masculine et la prostitution transgenre recouvrent des réalités fort différentes, univers nullement négligeable, puisqu'en région parisienne environ 30 % des personnes prostituées sont des hommes de naissance exerçant en tant qu'hommes, travestis ou transsexuels. À ces hommes ayant souvent dû, dans leur enfance, affronter l'homophobie, craindre les admonestations familiales, souffrir des anathèmes sociaux, s'établir dans la prostitution fut une obligation économique, l'unique moyen d'existence pour des individus marginalisés de longue date. Ainsi disposent-ils d'un espace de liberté et, pour certains, d'une « source de plaisir, de satisfaction et d'épanouissement ». Clients et prostitué(e)s sont dans un rapport marchand, mais quelle sexualité esquissent-ils ? Tout homme est-il « un acheteur de sexe potentiel » qui, dans l'anonymat de la prostitution, s'offrirait le plaisir de changer de rôle socio-sexuel ? Peut-on connaître les fantasmes, les frustrations, les sentiments des clients que l'on ne considère pas, ici, comme des monstres grimaçants ?
- 13 À l'image d'une profession quelconque, la concurrence ne cesse de s'exacerber dans le milieu prostitutionnel, d'où insultes, brimades, menaces, coups, afin de défendre un territoire, un droit d'exercice, des horaires satisfaisants. Bien souvent l'apprentissage suppose l'acceptation d'un parrainage monnayé et les conflits d'intérêt liés soit aux tarifs pratiqués, soit à l'arrivée de nouvelles, se soldent par de fréquentes bagarres qu'envenime la xénophobie. Dans cet univers marchand de la sexualité, la violence et la peur rôdent. Violence qu'exerce le client, assuré de ses droits d'homme désirant et payeur, assuré de n'être inquiété que rarement par la police. Violence à laquelle se

complaissent les proxénètes soucieux de terroriser leur « personnel ». Toute enquête sur la prostitution, celle-ci comprise, consigne des meurtres commis au cours du travail de recherche (cf. Dolorès Pourette). Que l'on songe au film documentaire d'Olivier Enogo sur les filières africaines de la prostitution, à l'assassinat d'une jeune Ivoirienne désireuse de témoigner, meurtre auquel la police semble indifférente...

- 14 Quelle prostitution acceptons-nous ? Captives d'une nasse, celle de la traite des êtres humains, corvéables à merci, en butte aux menaces contre leurs proches, les prostituées d'origine étrangère doivent être libérées du banditisme, sans la prescription de quitter la France. Pour ces femmes tenues d'enrichir un proxénète calfeutré derrière l'hypocrisie financière, contraintes de monnayer de furtifs services sexuels au profit de réseaux mafieux, de filières criminelles dont l'économie prospère n'est que rarement inquiétée, comment trouver un travail suffisamment rémunéré alors qu'elles ne disposent ni de diplôme, ni d'expérience personnelle, et ignorent bien souvent la langue française ? Question cruciale car, à l'évidence, les émoluments seront bien moindres, désenchantement d'un salariat assurant péniblement le minimum vital. De serve prostituée à travailleuse pauvre ?
- 15 Le problème est autre pour les traditionnelles, professionnelles indépendantes exerçant un métier que le fisc ne néglige pas d'imposer. Ne serait-il pas temps de conférer une légitimité à la prostitution choisie, que cesse la stigmatisation sociale ? Autrement dit, « comment reconnaître une profession quand on tente en même temps d'empêcher ceux et celles qui l'exercent de faire leur travail ? Pour en sortir c'est toute la question du genre et de la peur de l'autre qu'il faudrait faire évoluer » (p. 404). Telle est la conclusion des coordinatrices de l'ouvrage qui montrent ainsi leur engagement tant scientifique que politique dans un débat divisant grandement – au-delà du rejet de la loi sur la sécurité intérieure – le milieu féministe.